



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 57941

Texte de la question

M. Jacques Péliissard appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la problématique générale de la pénurie de chirurgiens-dentistes, leur inégale répartition sur l'ensemble du territoire national, ainsi que sur la baisse de la démographie professionnelle constatée depuis plusieurs années. Cette pénurie de professionnels, induite par plusieurs effets conjugués (féminisation de la profession, développement du travail temps partiel notamment chez les nouveaux diplômés, modes d'exercice ménageant du temps libre privilégiés ...) et par des données nouvelles de l'exercice de l'art dentaire, présente aujourd'hui le risque, malgré les mesures d'ores et déjà prises visant à augmenter le numerus clausus régissant les flux de sortie des jeunes dentistes formés dans les centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires, d'aggraver la situation de l'offre de soins en la matière, notamment en zone rurale. Ainsi, par exemple, la Franche-Comté compte parmi les régions peu favorisées en termes de densité de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants (47 contre 64 pour la France entière), cette constatation étant plus prégnante encore pour la Haute-Saône (36) et le Jura (45) particulièrement en ce qui concerne le Haut Jura et la Petite Montagne. Les élus comme la population ne peuvent aujourd'hui que manifester leur inquiétude, l'attractivité globale des zones rurales étant en effet en partie conditionnée par la présence d'une offre de soins satisfaisante. Dans ce cadre, et au-delà des dispositifs déjà en vigueur et des réflexions engagées par le ministère avec les instances ordinales et les organisations professionnelles, il souhaiterait connaître la teneur des mesures envisagées pour répondre à cette problématique capitale, et les pistes d'actions (fiscales, création de maisons médicalisées, attribution de prêts aux étudiants conditionnée par une installation effective en milieu rural...) les plus opérationnelles pour garantir sur l'ensemble du territoire national, en milieu rural comme en milieu urbain, une offre générale et spécialisée de soins répondant aux attentes légitimes de la population.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Péliissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57941

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1574